

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept Septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni exceptionnellement à la Salle Polyvalente (en raison des mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid 19), en séance publique sous la présidence de Monsieur Stéphane BAZONNET, Maire.

Etaient présents : M. Stéphane BAZONNET, Maire,
M. et Mmes Guy PENVERN, Anne DE MULDER, Alexandra JIRACEK, adjoints
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Michel BOUTEL, Anne DECARNELLE,
Amandine GODIN, Ludovic GRANDJEAN, Mathieu RICHARD, Ludovic LACORD

Absent et représentée :
Mme Myriam BAZONNET, procuration à Mme Alexandra JIRACEK

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Monsieur Michel BOUTEL est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Puis, on passe aux questions inscrites à l'ordre du jour.

20-22 NOMINATION DE DEUX DELEGUES SYNDICAUX POUR LE SITERR

Lors du Conseil Municipal du 03 juillet 2020, il n'a été désigné qu'un seul délégué titulaire et qu'un seul délégué suppléant au lieu de deux (M. Ludovic LACORD et Mme Myriam BAZONNET).

Le conseil Municipal propose comme délégués au SITERR de Rambouillet :

Titulaires

Monsieur Ludovic LACORD et Madame Alexandra JIRACEK

Suppléants

Mme Myriam BAZONNET et M. Mathieu RICHARD

Vote : 11 voix Pour

20-23- NOMINATION DE DELEGUES TITULAIRE ET SUPPLEANT A LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Mmes Anne DE MULDER et Alexandra JIRACEK étant adjointes au Maire, elles ne peuvent prétendre à ce titre être membre de la commission de contrôle des listes électorales comme indiqué dans la délibération N° 20-20. Il faut donc désigner un nouveau délégué titulaire et suppléant.

Le point concernant la nomination des membres de la Commission de contrôle des listes électorales de la délibération N° 20-20 du 3 juillet 2020 est reporté.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, M. Michel BOUTEL et Mme Amandine GODIN sont nommés respectivement Délégué titulaire et déléguée suppléante du Conseil Municipal au sein de la Commission de contrôle des listes électorales.

20-24 PROPOSITION DE MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire invite les conseiller municipaux à proposer douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants dans le cadre de la commission communale des Impôts Directs (CCID).

Après délibération, le conseil propose les membres suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
DUBAIL Elisabeth	BAZONNET Thierry
TIERS Martine	GINESTET Monique
BAZONNET Jacques	DUCHON Denis
DUBUS Marie-Claude	MACIET Joelle
DAGORNE Jean-Pierre	MAROUZE Liliane
CHEVILLET Catherine	GILBERT Jean-Jacques
LUIZZA Patricia	HICKS Susan
APPERE Marinette	GAILLARD Marie Madeleine
LETRONC Solange	CLAVAUD Monique
MURET Claude (Orgerus)	PENVERN Joelle
SAUSSAY Didier (Flexanville)	RIOUAL Jean-Luc
BRUYANT Denis (Osmoy)	BOUTEL sylviane

Vote : 11 voix Pour

20-25 RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021 : NOMINATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL

Dans le cadre des opérations de recensement de la population qui se tiendront en janvier 2021, Mme Isabelle MOREAUX, secrétaire de mairie est désignée en qualité de coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

En compensation, elle bénéficiera d'une journée de congé supplémentaire.

Vote : 11 voix Pour

20-26 DEMANDE DE LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL

Le logement communal situé au-dessus de la Mairie est vacant depuis le 1^{er} juillet 2020.

Après délibération des membres du conseil, il a été décidé de fixer le loyer mensuel du logement à la somme de 585 euros hors charges à compter du 1^{er} octobre 2020.

Un appel de cotisation des charges (chauffage et eau) de 60 € sera effectué mensuellement et régularisé en fin d'année sur le montant total effectivement dépensé.

Le logement étant à l'origine réservé aux enseignants de l'école primaire, il sera signé une convention d'occupation précaire d'une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

La candidature de M. Florent PRIME est retenue, sous réserve de l'obtention d'un garant.

Vote : 11 voix Pour

20-27- HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie à compter du 1^{er} octobre 2020 comme suit :

Lundi de 10 h à 12 h
Jeudi de 17 h à 19 h 30

Une permanence des élus se tiendra le 2^{ème} samedi du mois de 10 h à 12 h.

Vote : 11 voix Pour

20-28 IMPLANTATION D'UN PANNEAU D'AFFICHAGE A CORBEVILLE

Monsieur le Maire informe le Conseil que la commission des travaux a réfléchi à un lieu d'implantation pour l'installation d'un panneau d'affichage à Corbeville. Ce panneau sur pieds en aluminium d'un montant d'environ 1000 €, serait installé au niveau du 3 chemin de la Ménagerie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'implantation de ce panneau à Corbeville.

Vote : 11 voix Pour

20-29 FINANCES : DECISIONS MODIFICATIVES

Suite à la décision d'installer un panneau d'affichage à Corbeville, et la somme de 1000 € n'ayant pas été inscrite en investissement au budget 2020, il convient d'effectuer les opérations suivantes :

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Crédit à réduire (dépenses) : Section de fonctionnement

Chapitre	Compte	Nature	Montant (en €)
22		Dépenses imprévues	1 000,00

crédit à ouvrir (dépenses)

Chapitre	Compte	Nature	Montant (en €)
	023	Virement à la section d'investissement	1 000,00

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

crédit à ouvrir (Recettes)

<i>Chapitre</i>	<i>Compte</i>	<i>Nature</i>	<i>Montant (en €)</i>
	021	Virement de la section de fonctionnement	1 000,00

crédit à ouvrir (Dépenses)

21	2181	Installations générales, agencements et aménagement divers	1 000,00 €
----	------	--	------------

Vote : 11 voix Pour

DEMANDE COMMUNALE DE RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE SUITE AUX EPISODES DE SECHERESSE

Le Conseil Municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire de faire une déclaration de catastrophe naturelle suite aux derniers épisodes de sécheresse/réhydratation des sols qui ont provoqués des dommages sur les bâtiments notamment à Corbeville.

Il va être demandé aux administrés de faire part à la Mairie des éventuels dommages dont ils seraient victimes afin de constituer un dossier qui sera envoyé en Préfecture début Janvier 2021.

20-30 APPROBATION DE LA MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA SALLE DES FETES

Suite au changement d'équipe municipale, il a lieu de modifier quelques points sur le règlement de la salle polyvalente.

Il est décidé de modifier les articles 3 et 4 comme suit :

ARTICLE 3

DUREE D'UTILISATION

La salle polyvalente est mise à disposition le week-end et jours fériés :

- *le week-end : du vendredi sur rendez-vous au dimanche soir suivant l'horaire défini lors de la remise des clés*
- *à la journée :*
 - *du vendredi début sur rendez-vous jusqu'au dimanche matin suivant horaire défini lors de la remise des clés ;*
 - *pour une manifestation le dimanche : remise des clés le dimanche matin jusqu'au lundi matin, sans fête le samedi soir.*

ARTICLE 4

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE POLYVALENTE

Les clés seront à disposition du locataire la veille de la location, sur rendez-vous, à la salle polyvalente par Mme Myriam BAZONNET ou Mme Alexandra JIRACEK ou Mme Anne DE MULDER.

La réalisation de copie des clés est interdite, les contrevenants seront poursuivis pour cette infraction.

Un état des lieux est fait avant et après chaque location. La restitution du chèque de caution n'est

effectuée que si la salle polyvalente est rendue propre et en bon état.

Vote : 11 voix Pour

Dans le cadre des mesures sanitaires liées au COVID 19, une attestation sera présentée pour signature à l'organisateur rappelant à ce dernier les mesures de protection et de distanciation sociale à respecter à l'occasion de sa manifestation.

POINT SUR LES FESTIVITES (BEAUJOLAIS ET MARCHE DE NOEL)

En raison de la pandémie de COVID 19, la soirée Beaujolais et le marché de Noël n'auront pas lieu cette année.

L'équipe municipale va réfléchir à l'organisation d'une manifestation en extérieur au printemps.

QUESTIONS DIVERSES

* Repas et colis des anciens : Il n'y aura pas de repas en 2020. De ce fait, tous les anciens âgés de 65 ans et plus (hors résidences secondaires) bénéficieront cette année du colis de Noël.

* Mme Alexandra JIRACEK fait part d'une demande de Mme Myriam BAZONNET qui souhaiterait que la commune candidate en 2021 pour participer à la manifestation « Les Yvelines font leur cinéma », cinéma en plein air. Le conseil municipal est favorable à cette proposition.

* Les membres de la commission « Communication » présentent leur ébauche du futur site internet de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.